



CIBLE 16: Vise à promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives ; cela inclut les efforts de désarmement et le contrôle des armes légères.

16.1 Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés.



L'Agenda 2030 pour le développement durable est le cadre international global qui reconnaît qu'il ne peut y avoir de développement durable sans paix, ni de paix sans développement durable. Exhortez vos responsables nationaux à :

- Promouvoir et appliquer des lois et des politiques non discriminatoires pour les indicateurs de développement durable ;
- Renforcer les institutions nationales compétentes pour développer les capacités à tous les niveaux afin de prévenir la violence armée et la criminalité ;
- Réduire de manière significative les flux financiers et d'armes illicites en mettant en œuvre des instruments internationaux ;
- Offrir une société sûre et inclusive aux survivants de la violence armée ;
- Renforcer la coopération avec la société civile, les jeunes, les victimes et les survivants de la violence armée.





WWW.IANSA.ORG